

**République Française**  
Département de l'Oise  
Arrondissement de Beauvais

**Syndicat Mixte pour la réalisation et la gestion  
du Centre Nautique du Vexin**

**Extrait du registre des délibérations**

Séance du 02 février 2023

L'an deux mille vingt-trois à 10h00

Le Conseil Syndical, légalement convoqué le 26 janvier 2023, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à la Communauté de Communes – 6 rue Bertinot JUEL à Chaumont en Vexin, sous la présidence de Monsieur Bertrand GERNEZ.

Membres en exercice : 20  
Membres présents : 13  
Membres votants : 14

Étaient présents Madame, Messieurs :

ARVIN-BEROD, BARREAU, DELON, DESMELIERS, FONDRILLE, FRIGIOTTI, GERNEZ, LE CHATTON, LELEU, LUSSIER, PINEL, STEINMAYER, TAILLEBREST (suppléant à la CCVT).

Étaient excusés Messieurs :

BLOUIN, LAROCHE, MARIE, MORIN (donne pouvoir à Monsieur GERNEZ).

Étaient absents Mesdames, Messieurs :

CORNU, DHOET, DUPUY, LEDERLE.

Monsieur DESMELIERS a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

DELIBERATION N°20230202\_03

**Objet : Affectation des résultats**

Monsieur le Président rappelle aux conseillers syndicaux, qu'à l'occasion du vote du Compte Administratif 2022, il a été constaté le résultat suivant à la section :

- <b>Fonctionnement :</b>	<b>Excédent de</b>	<b>654 818.45 €</b>
- <b>Investissement :</b>	<b>Déficit de</b>	<b>121 126.35 €</b>

Il demande alors au Conseil de bien vouloir procéder à l'affectation de résultat sur l'exercice 2023.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AFFECTE** le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2022 comme suit :

- <b>Section fonctionnement</b>	<b>R002 :</b>	<b>533 692.10 €</b>
- <b>Section d'investissement</b>	<b>D001 :</b>	<b>121 126.35 €</b>
- <b>Section d'investissement</b>	<b>R1068 :</b>	<b>121 126.35 €</b>

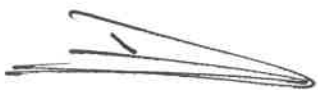
Fait et délibéré à Chaumont-en-Vexin

Le 02 février 2023

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance

*Laurent... Desméliers*



Le Président

Bertrand GERNEZ

